

Réflexions sur le ministère et les ministères dans l'Église

Élisabeth Behr-Sigel

Un ministère – du latin *ministerium* – au sens étymologique de ce mot est un service. Le ministère est l'office de celui ou de celle qui sert. Le ministre est un serviteur. Dans le langage ecclésiastique actuel, le champ sémantique de ces termes s'est rétréci et comme cléricalisé. On parle couramment du ministère d'un évêque, d'un prêtre, d'un pasteur protestant, d'un rabbin, voire d'un imam. Ils sont les ministres d'un culte. En revanche les laïcs qui exercent des fonctions dans l'Église, fût-ce de façon régulière, ne sont pas désignés comme « ministres ». Leur service n'est pas un « ministère ». Du sacerdoce royal reconnu aux laïcs, les théologiens distinguent soigneusement le sacerdoce dit « ministériel » qui est l'office du prêtre. Cette évolution sémantique n'est pas innocente. Elle est symptomatique d'une séparation qui s'est instaurée et accentuée – surtout à partir du Moyen-âge – entre ceux qu'on nomme les clercs, gens mis à part pour le service divin, et les laïcs, membres pourtant eux aussi du peuple de Dieu : *laos tou Theou*, expression grecque d'où est dérivé le français *laïc*. La sémantique semble ainsi révélatrice d'un clivage au niveau de la socialité de l'Église. Mouvement laïc aux origines – mouvement suspect aux yeux du clergé de l'époque (ce sont les prêtres qui ont poussé à la condamnation et à la mise à mort de Jésus) – le christianisme se serait-il transformé en institution régie par les clercs ? N'y a-t-il pas lieu de repenser, pour le clarifier à la lumière de l'Évangile, le sens et du sacerdoce royal auquel sont appelés tous les baptisés et du ministère spécifique, dévolu à quelques uns ?

Dès les origines de l'Église, on y trouve la distinction entre différentes fonctions ou ministères. Elle apparaît dans les plus anciens textes, telles les épîtres de l'apôtre Paul, en relation avec la vision de l'Église comme Corps du Christ ayant des membres dont les fonctions sont différentes, ou comme maison spirituelle à édifier par tous et en tous, chacun et chacune participant à l'œuvre commune selon ses charismes propres dont le Seigneur, par l'Esprit, est le libre souverain dispensateur : « C'est lui qui a donné certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres encore comme évangélistes, d'autres enfin comme pasteurs et chargés d'enseignement, afin de mettre les saints [c'est-à-dire tous les baptisés] en état d'accomplir le *ministère*, de bâtir le Corps du Christ et pour que nous parvenions tous ensemble [...] à l'état d'adulte, à la taille du Christ dans sa plénitude » (Éph 4, 11-13).

La diversité des ministères s'inscrit ainsi dans la vocation divine de tous, la diversité dans l'unité : « Il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit, diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur, diversité de modes d'action, mais c'est le même Dieu qui produit tout en tous » (1 Co 12, 4-5).

L'Église est ici comprise et vécue comme une communauté ; ou mieux, comme une communion de personnes – à l'image de la communion trinitaire – qui œuvrent conciliairement en vue de l'édification du Corps du Christ, temple aussi de l'Esprit Saint.

Or, à cette vision lumineuse s'est substituée au cours des siècles, sous diverses influences, par suite de la faiblesse et des péchés humains, l'image de l'Église comme une pyramide de « pouvoirs » où la distinction des charismes s'est durcie en instruments de séparation et d'exclusion. De manières différentes, cette occultation de l'« Être ecclésial » véritable s'est produite en Orient comme en Occident. L'évolution de l'iconostase dans les églises orthodoxes est de ce point de vue symptomatique. Jadis barrière légère et transparente, support des images-guides du Christ et de la Mère de Dieu, l'iconostase s'est transformée en *mur* d'images derrière lequel, dans un espace *sacré*, en apparence séparé du peuple, le clergé officie.

La séparation clercs/laïcs n'a cependant jamais été dogmatisée par l'Église orthodoxe. Elle reste étrangère à sa théologie du sacerdoce. Véhiculée par l'Évangile, par les rites de l'initiation chrétienne et la prière eucharistique, la conscience du sacerdoce royal de tous les baptisés subsiste dans les profondeurs de la conscience ecclésiale, parfois, hélas, comme le talent enfoui sous terre et le trésor caché dans un champ des paraboles évangéliques. Périodiquement des voix prophétiques s'élèvent pour tirer l'Église, les chrétiens et les chrétiennes de l'assoupissement. Ce fut notamment le cas en Russie au XIX^e siècle où saint Séraphim de Sarov, appelant tous, clercs et laïcs, hommes et femmes, à l'« acquisition du Saint Esprit », fut mystiquement l'inspirateur de ceux et celles qui deviendront des confesseurs et des martyrs sous la persécution communiste. D'une autre manière, ce sens d'un commun ministère et d'une responsabilité partagée par tous se manifestera dans l'épreuve de la grande Dispersion orthodoxe au XX^e siècle.

C'est dans la situation de dispersion, sous le choc à la fois traumatisant et stimulant de la rencontre de millions d'orthodoxes avec l'occidentalité européenne et américaine et de quelques poignées d'occidentaux avec la théologie et la spiritualité chrétienne orientale que se produit aujourd'hui – non sans se heurter à des résistances – un retour créatif aux sources dans le domaine de l'ecclésiologie comme dans celui de la théologie des ministères qui en est le corollaire. Il faut citer à ce sujet les noms et les ouvrages de divers théologiens orthodoxes¹. Faute de place et de temps, je me référerai ici essentiellement à l'opuscule à la fois synthétique et poétique, clair et profond d'un spirituel

¹ Comme accessible en langue française, je voudrais au moins signaler l'ouvrage important de Nicolas Afanassief, *L'Église du Saint-Esprit* (Paris, Cerf, 1975), et dans la sphère de la théologie grecque en Occident Jean Zizioulas, *L'Être ecclésial* (Genève, Labor et Fides, 1981).

orthodoxe qui fut aussi un grand théologien. Je veux parler de *L'Offrande liturgique*, dont l'auteur, le père Lev Gillet, signa la plupart de ses œuvres du pseudonyme « Un moine de l'Église d'Orient »².

La source de tout ministère, affirme-t-il, se trouve en Jésus-Christ, à la fois serviteur par excellence en son humanité et son abaissement volontaire (Cf. Phil 2, 6-11 et Jn 13, 4-5 ; 12-16) et seul prêtre dans la plénitude de sens de ce terme, comme l'affirme avec force l'épître aux Hébreux. Il est celui qui « à la fois offre et est offert » selon les paroles de la liturgie de saint Jean Chrysostome. Offerte à Dieu « une fois pour toutes » (Hb 10,28), l'immolation de Jésus Christ « fait de Jésus le seul médiateur entre Dieu et les hommes ». Jésus, cependant, a voulu associer des hommes, des personnes humaines, à son œuvre rédemptrice et sanctificatrice. Il a confié des tâches à ses disciples, il a envoyé les apôtres... Tel est le fondement du sacerdoce commun de tous les baptisés. C'est en s'adressant à tous les chrétiens (et peut-être implicitement, en espérance à tous les hommes) que l'apôtre Pierre écrit : « Vous êtes un sacerdoce *saint* afin d'offrir des sacrifices spirituels acceptables à Dieu, par Jésus Christ. [...] Vous êtes un sacerdoce royal » (1 P 2, 5-9). Il s'agit, dans un sens très réel, d'un sacerdoce universel, de la réalisation de la vocation de l'humanité selon le premier chapitre de la Genèse : une vocation occultée par le péché, mais jamais abolie, et accomplie dans le Dieu-Homme, une vocation à laquelle, en communion avec Jésus par l'Esprit, tous les baptisés participent en l'Église, matrice de l'humanité nouvelle.

Tel est le sens des rites de la chrismation, ou confirmation, conférée au nouveau et à la nouvelle baptisés immédiatement après leur baptême : onction – ou signe du sceau du Saint-Esprit – de tous les membres du corps et, en particulier, des organes des sens par lesquels la personne humaine entre en relation avec ses semblables et avec le monde animé et inanimé ; consécration de la personne en sa totalité, appelée à s'offrir et à offrir au Créateur la création toute entière qui est confiée à ses soins (Gn 1,28). « En tout et pour tous, nous t'offrons ce qui est à toi » prient les fidèles orthodoxes dans l'offertoire de la liturgie eucharistique. « En ce moment, écrit le moine de l'Église d'Orient, l'œuvre divine de la création atteint son but et son point culminant. En ce moment, nous prions pour toute la création, nous consacrons à Dieu tous les hommes et le monde entier, nous accomplissons l'office du prêtre, que notre sacerdoce soit le sacerdoce ministériel délégué par l'Église ou le sacerdoce royal que l'Écriture attribue à tous les croyants »³. Sacerdoce exprimé et signifié par

² Un moine de l'Église d'Orient, *L'Offrande liturgique* (Paris, Cerf, 1986). Sous ce titre se trouvent réunies deux études d'abord publiées au Liban pour le Mouvement de la Jeunesse Orthodoxe du Patriarcat d'Antioche, *Notes sur la liturgie* et *Sois mon prêtre*.

³ *L'Offrande liturgique*, p. 46.

les prières et les rites liturgiques, mais que le baptisé, que tous les baptisés sont appelés à vivre dans le monde, quelle que soit la forme de leur service.

Quelques-uns sont cependant appelés à être dans l'Église les « ministres » des mystères du Christ dans un sens particulier. Évêques et presbytres, ils ont pour mission d'être, dans la succession des apôtres, les témoins de la foi apostolique, les pasteurs et les guides de l'Église locale dont ils ont la charge et dont ils président, à ce titre, l'action de grâce communautaire. Dispensateurs de la Parole et des sacrements, ils sont, écrit encore le moine, « les porte-paroles et les instruments extérieurs visibles de cette grâce sacerdotale invisible dont l'Église totale – les laïcs et les prêtres – est dépositaire »⁴. Leur sacerdoce, selon l'enseignement de l'Église orthodoxe, n'est pas ontologiquement différent du sacerdoce de tous les fidèles. Il n'est pas d' « une essence autre » que la leur. Mais ils sont chargés d'une *fonction* spéciale pour l'accomplissement de laquelle l'Église, confiante en la promesse du Seigneur, implore pour eux les dons de l'Esprit. Tel est le sens des bénédictions appelées « ordinaires », conférées à ceux que l'Église appelle aux ministères de diacre, de presbytre ou d'évêque. L'ordination ne signifie pas promotion à un grade supérieur dans une hiérarchie dont le sacerdoce royal ou les ordres dits « mineurs » seraient les degrés les plus bas. Elle est le signe des dons de l'Esprit accordé par le Seigneur – à condition qu'ils s'ouvrent à sa grâce – aux serviteurs chargés par lui de nourrir et de fortifier en ceux qu'ils servent en son Nom, la vocation au sacerdoce commun adressée à tous⁵.

C'est dans le contexte de cette théologie du sacerdoce et des ministères que se pose aujourd'hui dans l'Église orthodoxe – pour le moment encore très timidement – la question d'un éventuel accès de femmes au sacerdoce ministériel⁶. Mon opinion personnelle est que, selon cette théologie, rien ne s'oppose à l'accès des femmes à la présidence de l'Eucharistie.

Publié dans le *bulletin de la Crypte* et dans la revue *croire* (1992).

⁴ *Op. Cit.*, p. 72.

⁵ Je me réfère plus particulièrement aux intuitions du grand théologien russe, incompris de son temps, Alexandre Boukharev (1822-1871), dont l'œuvre est aujourd'hui rééditée en Russie.

⁶ Cf. É. Behr-Sigel, *Le ministère de la femme dans l'Église*, Paris, Cerf, 1987 ; « Femme et sacerdoce », *Revue Contacts*, 1990, n° 2, « La consultation de Rhodes sur la place de la femme dans l'Église », *ibid.*, 1989, n°2.